12ème Journée d'automne
de l'Association des Hygiénistes de Picardie
22 septembre 2016

Apport de la méthode AMDEC

Cas groupés de Gale en ESAT

Annie BRENET
CDS hygiéniste

Université Pierre et Marie CURIE – Paris VI

Cas groupés de Gale en ESAT
Analyse *a priori* des risques liés au processus « linge sale »

Apport de la méthode AMDEC

Présenté et soutenu
le 16 septembre 2014

DU Gestion des Risques en Milieu de Soins
Année Universitaire 2013-2014

Contexte de l'étude

06/01/14

- 3 cas de gale diagnostiqués parmi agents/atelier blanchisserie en zone sale
- Suspicion de 4 autres cas en zone propre

08/01/14

- Signalement externe à l'ARS
- Activation du plan bleu

10/01/14

- Déplacement de l'ARLIN Picardie, missionnée par ARS
- Recommandations émises

APEI des 2 Vallées
Atelier blanchisserie

- 1 Directeur de pôles
- 1 Directeur de site
- 1 Chef des ateliers
- 1 Responsable blanchisserie
  Moniteur atelier
  (blanchisserie et cuisine)
- 2 Agents de production
  - 14 Opérateurs (T.H.)
  - 2 Chauffeurs Livreurs (T.H.)

Qualification RABC reconduite en 2014 → 2016

Contexte réglementaire

Décret du 5 novembre 2001; impose aux entreprises de réaliser l'évaluation des risques professionnels et de la formaliser dans un document unique qui comportera un plan d'actions revu annuellement pour améliorer les conditions de travail.

Loi n°91-1414 du 31 décembre 1991; l'évaluation des risques professionnels est rendue obligatoire dans tout établissement soumis au code du travail.

Juin 2007, la DGAS a demandé, par circulaire ministérielle, de veiller à ce que les établissements hébergeant ou accueillant des personnes handicapées, mettent en place les mesures préconisées dans le cadre du « plan bleu ». L'ARS les accompagne dans la rédaction de ce plan et propose un guide méthodologique en quatre parties dont une consacrée aux « protocoles de prévention, convention de partenariat et maîtrise du risque infectieux au sein de l'établissement ».

Au niveau régional, les ESAT bénéficient des mêmes actions de sensibilisation en hygiène que les autres EMS.

Contexte normatif

- La démarche qualité **NF EN 14065 dite méthode RABC**, se fonde essentiellement sur des mesures préventives.
- Elle n'est pas obligatoire car il n'y a pas d'application réglementaire, contrairement à ce qu'on retrouve en restauration via HACCP.
- Elle s'impose via l'exigence contractuelle avec les clients et devient commercialement incontournable.
- Sans délai pour sa mise en œuvre, elle s'applique à tous types de blanchisserie, rassure le chef d'établissement car elle donne la garantie que la blanchisserie produira un linge exempt de vecteur de risque infectieux.

- NF EN 14065 de mai 2003 accompagnée de ses 2 guides d'application :

  BP G07-223 novembre 2004

  GA 07-224 décembre 2004

Comment la gale est-elle arrivée à l'ESAT*?
Comment éviter que cela ne se reproduise ?

Origine
- Communautaire?
- Transmission croisée?

Information, formation Communication
- la conduite à tenir en cas de gale est elle connue par tous?
- les BP d'hygiène lors de la prise en charge du linge sale sont elles respectées?

Signalement
- Quelles circonstances peuvent favoriser la transmission de la gale?
- Pourquoi l'alerte n'a pas fonctionné correctement?

* *Etablissement et Services d'Aide par le Travail*

Chronologie des évènements

- **Fin décembre 2013** ; début des signes de grattage pour 2 agents, le responsable de l'atelier et un moniteur d'un autre atelier, venu aider de manière exceptionnelle.
- **6 janvier 2014**; début des signes du 3ème cas parmi le personnel de l'atelier, une ouvrière de production.
- 3 cas de gale commune sont diagnostiqués par trois médecins traitants différents. Prescription du traitement par chaque médecin traitant. Le médecin du travail est informé de la situation.
- **7 janvier**; traitement par voie orale des 3 cas avérés, mesures de gestion de la situation épidémique mises en œuvre, activation du « plan bleu ».
- **9 janvier**; un déplacement de l'ARLIN sur site est programmé le 10 janvier, à la demande de la conseillère médicale de l'ARS de Picardie car 4 cas de gale sont suspectés parmi le personnel de la zone propre.
- **10 janvier**; aide à la mise en œuvre des mesures pour limiter la transmission de la gale. Les suspicions de gale des 4 agents travaillant en zone propre n'ont pas été confirmées par les médecins traitants.
- L'établissement stoppe le fonctionnement de la blanchisserie, du vendredi 10 au lundi 13 janvier, afin de faciliter le traitement de l'environnement de travail. Il fait appel à la responsable hôtelière du site voisin appartenant à l'APEI pour l'organisation du traitement des zones propre et sale. Un traitement antiparasitaire en diffusion par voie aérienne, hors présence humaine est planifié et vient compléter l'entretien des locaux.
- **Mardi 14 janvier**; réouverture de la blanchisserie

Objectifs de l'étude

« analyse du processus de prise en charge du linge sale »

- Objectif **global**
  - Prévenir les défaillances potentielles pour qu'un tel EI* ne se reproduisent plus

- Objectifs **opérationnels**
  - Sécuriser le processus de prise en charge du linge sale,
  - Sensibiliser les agents au risque « parasitaire »
  - Développer la culture de sécurité au sein de l'établissement,
  - Hiérarchiser les actions à mener,
  - Déterminer l'opportunité de mettre en œuvre un programme de prévention du risque « parasitaire »
  - S'approprier une méthode d'analyse des risques reproductible pour d'autres processus

EI : Evénement Indésirable

Choix de la méthode

- Sur les 3 démarches AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité) existantes, c'est AMDEC « processus » qui nous intéressera : méthode de référence pour l'analyse qualitative et quantitative des risques *a priori*

- *« C'est un outil permettant de rechercher puis de hiérarchiser toutes les défaillances possibles d'un produit, d'un processus ou moyen de production afin de traiter en priorité les défaillances fréquentes, difficiles à détecter ou qui mettent en jeu la sécurité du produit »*

- *Les 3 démarches AMDEC:*
  - *AMDEC « produit », AMDEC processus, AMDEC moyens*

Comprendre les modes de défaillances potentielles…

- **Par l'utilisation d'une méthode d'analyse *à priori*,**
- **Périmètre de l'étude : analyse séquentielle des étapes du processus de prise en charge du linge sale par l'ESAT**
  - **chez le client , production de linge sale** *(Elément entrant)*
  - **à la mise en machines à l'atelier blanchisserie** *(Elément sortant)*

  - **Cela nécessite de:**
    - **Décrire le processus étudié en identifiant des tâches élémentaires (enchaînement d'actions)**
    - **Repérer l'effet de chaque défaillance potentielle**
    - **Identifier les causes potentielles**
    - **Mesurer la criticité (C= GxF) en attribuant à chaque défaillance une note selon des échelles validées pour**
      - la gravité (G)
      - la fréquence (F)

en choisissant la valeur de criticité acceptable, un plan d'actions prioritaires pourra être mis en œuvre.

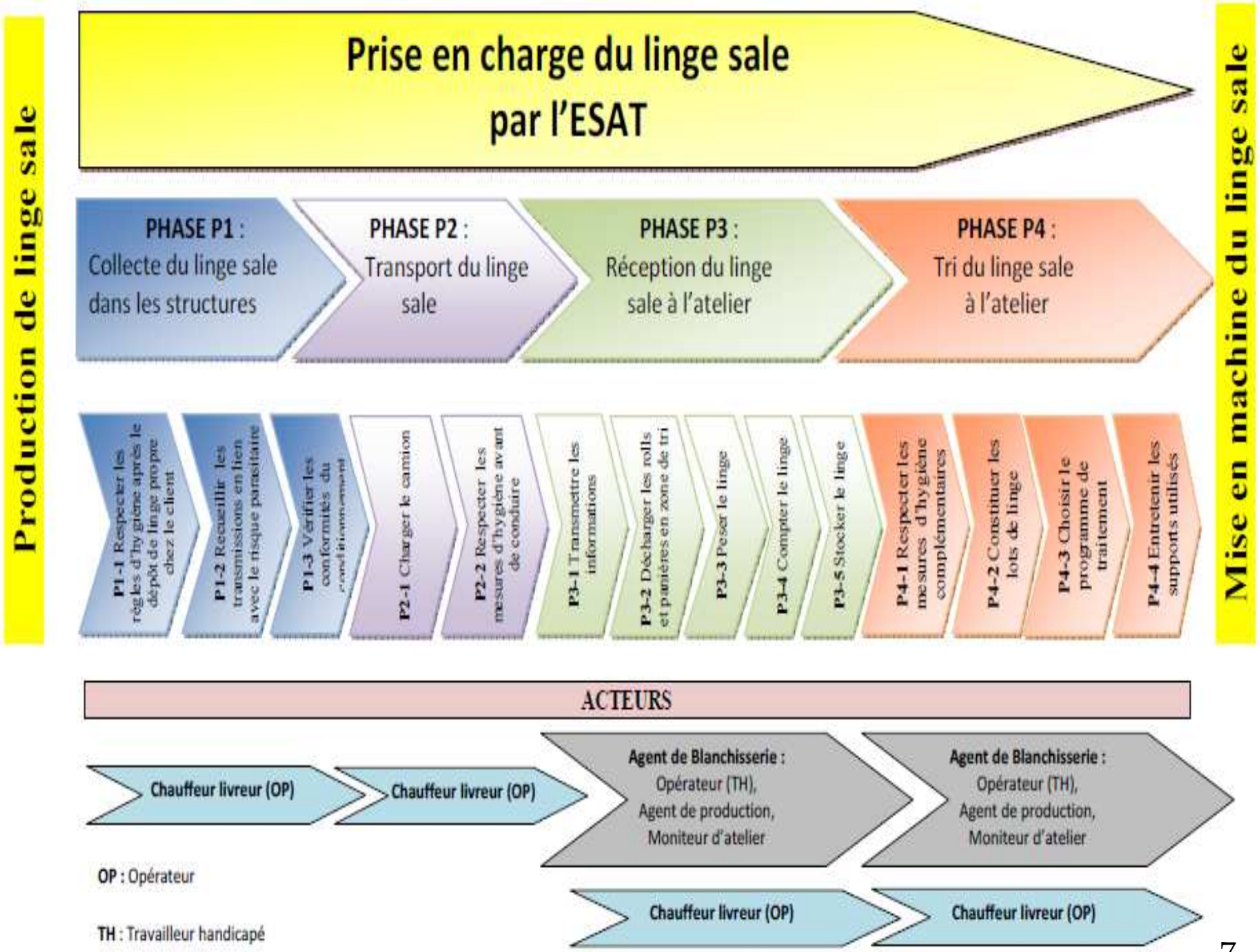
Production de linge sale
Prise en charge du linge sale par l'ESAT
Mise en machine du linge sale
PHASE P1 : Collecte du linge sale dans les structures
PHASE P2 : Transport du linge sale
PHASE P3 : Réception du linge sale à l'atelier
PHASE P4 : Tri du linge sale à l'atelier
P1-1 Respecter les règles d'hygiène après le dépôt de linge propre chez le client
P1-2 Recueillir les transmissions en lien avec le risque parasitaire
P1-3 Vérifier les conformités du
P2-1 Charger le camion
P2-2 Respecter les mesures d'hygiène avant de conduire
P3-1 Transmettre les informations
P3-2 Décharger les rolls et paniers en zone de tri
P3-3 Peser le linge
P3-4 Compter le linge
P3-5 Stocker le linge
P4-1 Respecter les mesures d'hygiène complémentaires
P4-2 Constituer les lots de linge
P4-3 Choisir le programme de traitement
P4-4 Entretenir les supports utilisés
ACTEURS
Chauffeur livreur (OP)
Chauffeur livreur (OP)
Agent de Blanchisserie : Opérateur (TH), Agent de production, Moniteur d'atelier
Agent de Blanchisserie : Opérateur (TH), Agent de production, Moniteur d'atelier
Chauffeur livreur (OP)
Chauffeur livreur (OP)
OP : Opérateur
TH : Travailleur handicapé

Elaboration du processus

- Cette étape permet de déterminer les différentes phases de « Prise en charge du linge sale par l'ESAT» en 4 sous processus :
  - Collecte du linge sale dans les structures,
  - Transport du linge sale
  - Réception du linge sale à l'atelier
  - Tri du linge sale à l'atelier

- Pour les 4 sous-processus, 14 processus élémentaires sont déterminés et 32 tâches sont identifiées.

TABLEAU SYNTHETIQUE AMDEC – Processus de prise en charge du linge sale par l'ESAT

			Analyse du processus		Analyse des modes de défaillance, de leurs effets et de leur criticité Niveau de criticité initiale (Ci)						Analyse des actions de prévention
	Processus élémentaire	N°	Quoi ?	Qui ?	Défaillances potentielles	Effets potentiels	Causes potentielles	G	F	Ci	Mesures préconisées
P1 : Collecte du linge sale dans les structures	P1-1 Respecter les règles d'hygiène après le dépôt de linge propre chez le client	1	P1-1.1 Porter la tenue professionnelle	CL	- Non port de tenue professionnelle	- Contamination de la tenue civile	- Remplacement exceptionnel par un moniteur - Remplaçant non formé au risque - Absence de formation - Risque de transmission sous estimé - Méconnaissance du risque - Nouveau personnel - Négligence	4	4	16	- Porter une tenue professionnelle, type « combinaison » de travail - Elaborer la fiche de poste du CL - Former en hygiène *chauffeur livreur permanent * remplaçant - Mettre à disposition les fiches du classeur d'hygiène de l'ARLIN Picardie - Utiliser le classeur ARS -ARLIN-InVS « conduite à tenir devant un phénomène infectieux » -Participer aux journées régionales EMS organisées par l'ARLIN
		2	P1-1.2 Porter un équipement de protection	CL	- Non port de tablier	- Contamination de la tenue professionnelle	- Inexistant - Kit « visiteur cuisine » en plastique dans le camion inapproprié - Absence de formation	3	4	12	- Acheter des tabliers de protection à UU en plastique - Stocker des EPI dans le camion - Créer une instruction (FT) de gestion des EPI dans véhicule - Former en hygiène le chauffeur/livreur
		3		CL	- Port aléatoire de gants	- Contamination des mains - Transmission manuportée	- Transmission sous-estimée - Absence dans le camion - Absence de formation	4	4	16	-Fournir des gants - Former en hygiène le chauffeur/livreur (adapté à sa fonction) - Former aux BP Hygiène en cas de gale - Rédiger la CAT en cas de gale
		4	P1-1.3 Réaliser une hygiène des mains	CL	- Choix inapproprié de la technique d'hygiène des mains	- Inefficacité de l'hygiène des mains - Transmission manuportée	- Utilisation de PHA - Manque de connaissances en cas de gale - Absence d'affiche - Absence de protocole	4	4	16	- Former aux BP d'hygiène des mains en cas de gale
		5		Client	- Absence de point d'eau à proximité des zones de collecte linge sale	- Transmission manuportée	- Absence de repérage géographique chez le client - Manque de connaissances - Transmission sous-estimée	4	3	12	- Former aux BP d'hygiène des mains en cas de gale - Ajouter une clause particulière dans la convention (mise à disposition d'un point d'hygiène des mains équipé pour le CL)
		6		Client	- Absence de point d'eau équipé	- Transmission manuportée	- Manque de consommables : savon doux liquide, essuie-mains UU - Absence de convention	4	3	12	- Intégrer une clause (CAT en cas de gale) dans la convention avec le client

1 CL : Chauffeur livreur/ Opérateur
AB (Agent BLANCHISSERIE) = MA : Moniteur Atelier
AB (Agent BLANCHISSERIE) = AP : Agent de production
AB (Agent BLANCHISSERIE) = OP : Opérateur (Travailleur Handicapé)

BP : Bonnes Pratiques
CAT : Conduite à Tenir
EPI : Equipement de Protection Individuelle
FT : Fiche technique

FIFO : first in-first out
PHA : Produit HydroAlcoolique

UU : Usage Unique

TABLEAU SYNTHETIQUE AMDEC – Processus de prise en charge du linge sale par l'ESAT

	Processus élémentaire	N°	Quoi ?	Qui ?	Défaillances potentielle	Effets potentiels	Causes potentielles	G	F	CI	Mesures préconisées
P1 : Collecte du linge sale dans les structures	P1-2 Recueillir les transmissions en lien avec le risque parasitaire	7	P1-2.1 Disposer d'une information écrite	CL	- Absence de fiche	- Exposition au parasite	- Absence : * d'instruction * de clauses particulières dans la convention * de référent linge sur place * de CAT en cas de gale - Négligence - Oubli	3	3	9	- Apporter cette précision dans la convention - Identifier un référent linge sur le site - Intégrer la CAT en cas de gale dans la formation en hygiène - Créer une fiche « navette »de liaison - Retenir cet indicateur pour le kit sentinelle ou qualité - Encourager et développer la culture de l'écrit
	P1-3 Vérifier les conformités du condition-nement	8	P1-3.1 Utiliser un sac à linge systématiquement	Client CL	- Linge non conditionné	- Linge au sol - Exposition au parasite - Dissémination - Contamination de la tenue de travail	- Dotation insuffisante de sacs - Méconnaissance des recommandations et du risque - Absence de formation en hygiène - Absence d'information des clients - Contact du linge sale avec la tenue de travail	4	3	12	- Intégrer une clause à la convention - Vérifier à un rythme défini si la dotation en sacs est suffisante - Créer une fiche « navette » de liaison - Former le chauffeur livreur aux règles de collecte et à la marche en avant - Rédiger l'instruction de « collecte du linge sale » (sous forme de mode opératoire avec photos, logigramme) - Rappeler l'intérêt du port des EPI
		9	P1-3.2 Respecter les recommandations d'utilisation du sac à linge	Client	- Absence de sac dédié par catégorie de linge (nature du textile, température de lavage, risque infectieux…)	- Mélange des textiles - Exposition au risque - Vider et trier les articles « contaminés »	- Non-respect du tri du linge sale à la source - Règles de pré tri non maîtrisées - Absence d'informations - Absence de CAT spécifique dans la convention - Absence de sacs spécifiques ou insuffisance	4	3	12	- Trier le linge à la source - Rappeler les règles du pré tri chez le client - Créer une fiche « navette » de liaison, pour les non conformités, à glisser dans une pochette plastique lors du transport du linge sale - Mettre en place le suivi des non conformités - Retenir cet indicateur pour le kit sentinelle ou qualité
		10		Client	- Sac non identifiable en cas de risque parasitaire	- Dissémination du parasite - Contamination des agents	- Absence d'instruction - Manque de sacs spécifiques en cas de gale - Absence de formation	4	3	12	-Utiliser des sacs hydrosolubles pour le linge traité par acaricide (fermer le sac, le placer dans un sac de couleur, facilement identifiable et imperméable) - Créer une fiche « navette » de liaison - Communiquer sur les dysfonctionnements identifiés - Organiser une réunion d'information à un rythme défini avec le client (faire remonter les non conformités, mesurer la satisfaction) - Rappeler les bonnes pratiques de tri - Constituer des lots homogènes

2 CL : Chauffeur livreur/ Opérateur
AB (Agent BLANCHISSERIE) = MA : Moniteur Atelier
AB (Agent BLANCHISSERIE) = AP : Agent de production
AB (Agent BLANCHISSERIE) = OP : Opérateur (Travailleur Handicapé)

BP : Bonnes Pratiques
CAT : Conduite à Tenir
EPI : Equipement de Protection Individuelle
FT : Fiche technique

FIFO : first in-first out
PHA : Produit HydroAlcoolique
UU : Usage Unique

TABLEAU SYNTHETIQUE AMDEC – Processus de prise en charge du linge sale par l'ESAT

	Processus élémentaire	N°	Quoi ?	Qui ?	Défaillances potentielles	Effets potentiels	Causes potentielles	G	F	Cj	Mesures préconisées
P1 : Collecte du linge sale dans les structures	P1-3 Vérifier les conformités du condition-nement	11	P1-3.2 Respecter les recommandations d'utilisation du sac à linge	Client	- Sac ouvert	- Exposition du CL à une contamination	- Non-connaissance des règles de remplissage - Absence de vérification de l'état des fermetures de sacs - Absence de CAT - Fermeture difficile ou cassée	4	3	12	- Rappeler les règles de remplissage (au 2/3) - Décrire le mode opératoire (illustrer de photos, dessins, smileys) - Rédiger une instruction : * retrait des sacs défectueux du circuit * envoi en réparation - Elaborer une fiche « navette » de liaison pour faire remonter les informations et problèmes rencontrés
		12		Client	- Absence d'identification client sur le sac	- Manque d'information lors de la réception en zone de « tri » - Tri et enregistrement (flash) du linge contaminé - Mélange de linge - Perte de linge	- Perte de l'étiquetage - Erreur de ré étiquetage - Etiquetage non efficace - Absence de remontée des informations - Oubli - Négligence	1	4	4	-Revoir la qualité du marquage des sacs -Ecrire l'instruction « réparation des sacs » -Mettre à la réforme les sacs usagés -Améliorer la transmission des informations
P2 : Transport du linge sale vers l'atelier	P2-1 Charger le camion	13	P2-1.1 Monter les rolls chargés de sacs dans le camion	CL	- Absence de rolls en quantité suffisante	- Utilisation de panières - Port des panières contre la tenue	- Dotation insuffisante de rolls - Défaillance des rolls	2	4	8	- Revoir la dotation de rolls - Former le CL : hygiène de la tenue de travail - Maintenance des rolls
	P2-2 Respecter les mesures d'hygiène avant de conduire	14	P2-2.1 Retirer les gants	CL	- Port aléatoire de gants	- Contamination des mains - Transmission manuportée	- Manque de connaissances en hygiène de base - Absence : * de formation * de mode opératoire - Incompréhension des règles d'hygiène à respecter - Oubli - Négligence	4	4	16	- Former à l'hygiène des mains et au port de gants - Décrire le mode opératoire « règles d'hygiène à respecter après chargement du linge sale dans le camion » (logigramme et photos)
		15	P2-2.2 Réaliser une hygiène des mains	CL	- Absence d'hygiène des mains - Choix inapproprié d'hygiène des mains en cas de gale (utilisation de PHA)	- Contamination des mains - Transmission manuportée	- Absence de point d'eau correctement équipé - Manque de connaissances en hygiène de base - Absence de formation en hygiène précisant les modes de transmission de la gale - Absence d'instruction en cas de gale - Incompréhension des règles d'hygiène à respecter	4	4	16	- Réaliser une formation sur la prévention de la transmission de la gale et les BP d'hygiène des mains

CL : Chauffeur livreur/ Opérateur
AB (Agent BLANCHISSERIE) = MA : Moniteur Atelier
AB (Agent BLANCHISSERIE) = AP : Agent de production
AB (Agent BLANCHISSERIE) = OP : Opérateur (Travailleur Handicapé)

BP : Bonnes Pratiques
CAT : Conduite à Tenir
EPI : Equipement de Protection Individuelle
FT : Fiche technique

FIFO : first in-first out
PHA : Produit HydroAlcoolique
UU : Usage Unique

TABLEAU SYNTHETIQUE AMDEC – Processus de prise en charge du linge sale par l'ESAT

	Processus élémentaire	N°	Quoi ?	Qui ?	Défaillances potentielles	Effets potentiels	Causes potentielles	G	F	CI	Mesures préconisées
P3 : Réception du linge sale à l'atelier	P3-1 Transmettre les informations	16	P3-1.1 Répéter les informations lues chez le client	CL AB	- Oubli de transmettre l'information - Transmission erronée	- Transmission de l'agent de la gale	- Information sur feuille « volante » - Absence d'instruction - Incompréhension de l'information - Oubli - Négligence	4	2	8	- Elaborer et mettre en place une fiche de liaison de couleur « signalement » à remettre au CL (couleur = risque)
	P3-2 Décharger les rolls et panières en zone de tri	17	P3-2.1 Réaliser une hygiène des mains	CL AB	- Poste de lavage des mains non conforme	- Contamination - Transmission manuportée	- Défaut d'approvisionnement en consommables - Rupture de stock de matériel - Absence de référent « linge »	4	4	16	- Organiser la gestion des stocks de consommables - Créer l'instruction « BP d'hygiène des mains » et l'afficher - Afficher la photo d'un point d'eau correctement équipé
		18	P3-2.2 Porter la tenue spécifique en zone de tri	CL AB	- Absence de changement de tenue	- Contamination croisée	- Méconnaissance du risque - Absence de tenue propre - Absence de formation	4	1	4	- Former aux règles d'hygiène en zone de tri
		19	P3-2.3 Porter une protection de tenue de travail	CL AB	- Surblouses : * en tissu * plusieurs en service * mélange sur les patères (endroits / envers) - Durée d'utilisation non contrôlée	- Transmission de l'agent de la gale - Contamination de la tenue de travail - Transmission de la gale aux agents de l'atelier	- Absence de tenues : * non tissé * à UU * à manches longues resserrées aux poignets * imperméables - Absence d'instruction	4	4	16	- Porter une tenue : * imperméable en non tissé *changée quotidiennement - Former sur la prévention de la transmission de la gale (ectoparasites en général) - Rédiger une affiche avec photo de la tenue conforme en zone de tri
		20	P3-2.4 Porter des gants de tri	CL AB	- Port de gants : * de soins * à manchettes courtes	- Contamination des avants bras - Transmission croisée	- Absence de gants spécifiques « tri », à manchettes longues	4	4	16	- Rédiger une affiche avec photo de la tenue conforme en zone de tri - Acheter des gants adaptés - Utiliser des gants adaptés au tri
	P3-3 Peser le linge	21	P3-3-1 Vérifier la fermeture des sacs	CL AB	- Sac ouvert	- Manipulation directe du linge contaminé	- Absence de fermeture - Fermeture défaillante - Sac trop plein	4	4	16	- Former aux règles d'hygiène en zone de tri - Retour d'information chez le client - Créer et utiliser une fiche de liaison
	P3-4 Compter le linge	22	P3-4.1 Vérifier si notion de risque de transmission parasitaire	CL AB	- Absence de signalisation	- Manipulation directe du linge contaminé	- Méconnaissance du risque - Absence d'information - Méconnaissance de la CAT en cas de gale - Absence de sac spécifique	4	3	12	- Utiliser des sacs spécifiques en cas de gale
	P3-5 Stocker le linge	23	P3-5.1 Respecter FIFO « first in-first out »	CL AB	- Non -respect du délai de stockage - Non-respect de la marche en avant - Linge lavé au-delà de 48h de stockage	- Multiplication du parasite - Risque d'exposition accru pour l'agent	- Absence d'instruction - Méconnaissance des recommandations et du risque - Négligence	3	2	6	- Elaborer une fiche « navette » de liaison pour faire remonter les informations - Former aux BP en zone de tri ; respect du FIFO (1er déchargé, 1er trié) - Organiser une réunion de revue RABC - Retenir cet indicateur pour le fit sentinelle ou qualité

4 | CL : Chauffeur livreur/ Opérateur
AB (Agent BLANCHISSERIE) = MA : Moniteur Atelier
AB (Agent BLANCHISSERIE) = AP : Agent de production
AB (Agent BLANCHISSERIE) = OP : Opérateur (Travailleur Handicapé)

BP : Bonnes Pratiques
CAT : Conduite à Tenir
EPI : Equipement de Protection Individuelle
FT : Fiche technique

FIFO : first in-first out
PHA : Produit HydroAlcoolique

UU : Usage Unique

TABLEAU SYNTHETIQUE AMDEC – Processus de prise en charge du linge sale par l'ESAT

	Processus élémentaire	N°	Quoi ?	Qui ?	Défaillances potentielles	Effets potentiels	Causes potentielles	G	F	CI	Mesures préconisées
P4 : Tri du linge sale à l'atelier	P4-1 Respecter les mesures d'hygiène complémentaires	24	P4-1.1 Porter un masque	AB CL	- Port aléatoire du masque	- Contact avec les muqueuses - Contamination des muqueuses	- Absence de formation - Négligence - Méconnaissance des règles d'hygiène en blanchisserie	2	4	8	- Organiser une formation en hygiène de base, adaptée à la fonction : • hygiène corporelle, • hygiène des mains • notions de transmission croisée • respect des circuits
		25	P4-1.2 Eviter les gestes contaminants	AB CL	- Contact des mains avec le visage et les cheveux	- Contamination par contact cutané, muqueuses - Transmission croisée	- Non intégration des recommandations en hygiène - Méconnaissance des règles d'hygiène en blanchisserie	4	4	16	
	P4-2 Constituer les lots de linge	26	P4-2.1 Repérer les sacs à risque de gale	AB CL	-Sacs non identifiés	- Transmission directe - Absence de précautions particulières - Dissémination du parasite	- Absence de sac hydrosoluble pour mettre le linge traité par pulvérisation acaricide - Pas de traitement acaricide - Absence * d'information écrite chez le client * de mode opératoire écrit à l'atelier - Non-respect de la consigne verbale - Incompréhension de la conduite à tenir - Sous-estimation du risque - Représentation sociale de la gale	4	3	12	- Ecrire l'instruction « CAT en cas de gale » - Mettre à disposition du client la CAT en cas de gale et des sacs hydro solubles (pour mettre le linge sale traité par acaricide) - Ne pas ouvrir ce sac en zone de tri – Laver le linge avec le produit spécifique disponible à l'atelier et recommandé - Réaliser une évaluation des connaissances - Retenir l'indicateur pour le Kit sentinelle ou qualité
		27	P4-2.2 Séparer les articles (par catégories textile, température de lavage…)	AB CL	- Manipulation du linge contaminé	- Transmission du parasite	- Absence de tri en amont « à la source » chez le client - Erreurs de tri	4	4	16	- Supprimer la douchette (scanner) côté sale - Faire une information ou un rappel aux clients sur le tri à la source - Communiquer avec le client - Retenir l'indicateur pour le Kit sentinelle ou qualité
		28	P4-2.3 Enregistrer chaque article	AB CL	- Saisie de chaque article sale avec la douchette (scanner)	- Transmission du parasite	- Peur de perdre des pièces de linge	4	4	16	- Envisager le changement - Flasher uniquement le linge côté propre - Ecrire l'instruction « enregistrement du linge en sortie de machine »

5 CL : Chauffeur livreur/ Opérateur
AB (Agent BLANCHISSERIE) = MA : Moniteur Atelier
AB (Agent BLANCHISSERIE) = AP : Agent de production
AB (Agent BLANCHISSERIE) = OP : Opérateur (Travailleur Handicapé)

BP : Bonnes Pratiques
CAT : Conduite à Tenir
EPI : Equipement de Protection Individuelle
FT : Fiche technique

FIFO : first in-first out
PHA : Produit HydroAlcoo

UU : Usage Unique

TABLEAU SYNTHETIQUE AMDEC – Processus de prise en charge du linge sale par l'ESAT

	Processus élémentaire	N°	Quoi ?	Qui ?	Défaillances potentielles	Effets potentiels	Causes potentielles	G	F	Ci	Mesures préconisées
P4 : Tri du linge sale à l'atelier	P4-3 Choisir le programme de traitement	29	P4-3.1 Charger le linge dans le tambour de la machine	AB CL	- Manipulation sans EPI	- Contamination de la surblouse en tissu - Transmission parasitaire	Méconnaissance des risques de transmission	4	4	16	- Rédiger une instruction BP de chargement du tambour - Organiser une formation en hygiène adaptée à la fonction
		30	P4-3.2 Vérifier la connexion « produit-machine »	AB CL	-Rupture de produits	- Multiplication de l'agent parasitaire	-Absence de vérification des consommables	4	1	4	- Organiser la traçabilité - Gestion des consommables
		31	P4-3.3 Sélectionner le programme spécifique (gale)	AB CL	- Sous-estimation de l'efficacité du programme spécifique	- Linge non traité spécifiquement - Dissémination lors des manipulations	- Méconnaissance : * du mode opératoire * du programme - Linge placé en sac normal, sans pré traitement /gale - Absence de sac hydrosoluble	4	2	8	- Faire respecter le mode opératoire le numéro de programme (cycle et produit recommandé)
	P4-4 Entretenir les supports utilisés	32	P4-4-1 Nettoyer et désinfecter les supports utilisés	AB CL	- Variation dans la pratique de nettoyage/ désinfection	- Qualité du bio nettoyage aléatoire	-Absence d'instruction écrite pour le nettoyage/désinfection des rolls, paniéres, chariots à fond remontants et tables	4	4	16	- Créer l'instruction « bionettoyage des supports et surfaces hautes (respect des paramètres du cercle de Sinner) - Former à l'entretien des surfaces - Organiser la traçabilité - Réaliser des contrôles par prélèvements de surface - Réaliser des audits de pratique

CL : Chauffeur livreur/ Opérateur
AB (Agent BLANCHISSERIE) = MA : Moniteur Atelier
AB (Agent BLANCHISSERIE) = AP : Agent de production
AB (Agent BLANCHISSERIE) = OP : Opérateur (Travailleur Handicapé)

BP : Bonnes Pratiques
CAT : Conduite à Tenir
EPI : Equipement de Protection Individuelle
FT : Fiche technique

FIFO : first in-first out
PHA : Produit HydroAlcoolique

UU : Usage Unique

Choix des outils

Criticité = GxF

Echelle de gravité

Gravité	Score	Niveau de gravité	Critères
G1	**1**	**Mineure**	Il n'y a **pas de risque** de prolifération du parasite
G2	**2**	**Modérée**	Le facteur de risque contribue **peu** à la prolifération du parasite
G3	**3**	**Majeure**	Le facteur de risque peut générer des paramètres **favorisant** la prolifération du parasite
G4	**4**	**Critique**	Le facteur de risque **contribue directement** à la prolifération du parasite et/ou il est une **non-conformité normative ou réglementaire**

Echelle de fréquence

Fréquence	Score	Niveau de fréquence	Critères
F1	**1**	**Occasionnelle** **1x / 5ans**	Le facteur de risque apparait dans des **conditions exceptionnelles** de fonctionnement de l'atelier
F2	**2**	**Ponctuelle** **1x / an**	Le facteur de risque survient **rarement** dans le fonctionnement de l'atelier
F3	**3**	**Discontinue** **3x / an**	Le facteur de risque survient **parfois** dans le fonctionnement de l'atelier
F4	**4**	**Continue** **plus de 3x / an**	Le facteur de risque est **présent** dans le fonctionnement de l'atelier

Codage
GxF

GRAVITE	4	4	8	12	16
	3	3	6	9	12
	2	2	4	6	8
	1	1	2	3	4
FREQUENCE		1	2	3	4

ZONE Codes « couleur »	Priorisation des actions
Inacceptable	Prendre des mesures correctives Immédiatement PRIORITAIRE
Tolérable sous contrôle	Informer/former et contrôler PLAN D'ACTIONS
Acceptable en l'état	A surveiller SUIVI

Résultats et Discussion

Ci ≥ 9

PROCESSUS : Prise en charge du linge sale par l'ESAT	SOUS PROCESSUS	Processus élémentaires N=	Tâches N=	Modes de défaillance	Criticité initiale (Ci)								
					16	12	9	8	6	4	3	2	1
	P1-Collecte du linge sale dans les structures	3	6	12	3	7	1	-	-	1	-	-	-
	P2-Transport du linge sale	2	3	3	2	-	-	1	-	-	-	-	-
	P3-Réception du linge sale à l'atelier	5	8	8	4	1	-	1	1	1	-	-	-
	P4-Tri du linge sale à l'atelier	4	9	9	5	1	-	2	-	1	-	-	-
	4	14	26	32	24			8			0		

Perspectives

- **A court terme**
  - Acheter des EPI adaptés
  - Former aux BP d'hygiène des mains et valider le 1er kit sentinelle HDM **programmé 09/2014**,
  - Former les acteurs à la prévention de la transmission de la gale valider le kit sentinelle CAT en cas de gale **fin 2014,**
  - Accompagner dans la rédaction des 1ers écrits « prioritaires » (clauses particulières dans la convention client-ESAT, fiche de liaison « navette ») **fin 2014**
- **A moyen terme**
  - Rendre les résultats des audits, mesurer les écarts
  - Créer d'autres kits sentinelle ou qualité avec l'encadrement
  - Mesurer la criticité résiduelle pour dynamiser l'équipe
  - Participer aux activités régionales (REX)
- **À long terme**
  - Utiliser les kits « sentinelle » créés
  - Satisfaire aux recommandations de la société d'audit externe RABC
  - Organiser un plan de formation spécifique pour les usagers (TH)

C'est pas fini…

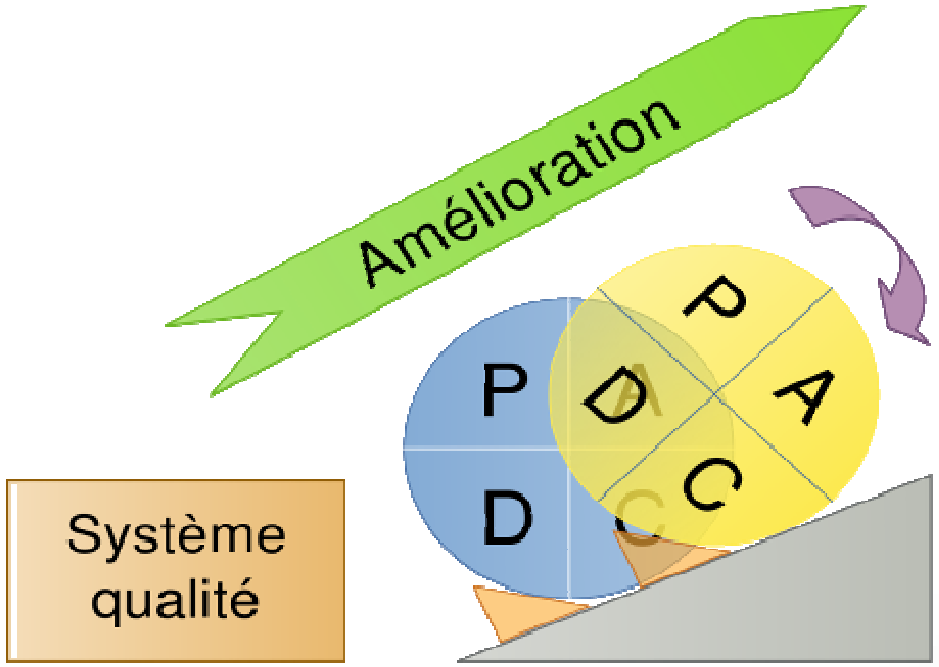

Cycle PDCA

Ouvrages

•« Ecrire sa pratique professionnelle. Secteur sanitaire, social et éducatif. De l'activité au rendre compte ». Jacques Berton, Dominique Millet. 2014. SELI ARSLAN.

•« La gestion des risques dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ». Eric Zolla. 2013. DUNOD.

Merci de votre attention

...